

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 181-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☒
N° d'affaire: 2016.RRGR.882

Déposée le: 12.09.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Vanoni (Zollikofen, Les Verts) (porte-parole)
Wüthrich (Huttwil, PS)
Kohler (Spiegel b. Bern, PLR)
Kohli (Bern, PBD)
Streit-Stettler (Bern, PEV)
Grimm (Burgdorf, pvl)
Beutler (Gwatt, UDF)
Rufener (Langenthal, UDC)

Cosignataires: 13

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 61/2017 du 25 janvier 2017
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Vote point par point**

Point 1: adoption sous forme de postulat et classement
Points 2 et 3 : adoption sous forme de postulat

Survie du Forum politique de la Tour des Prisons

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Entreprendre les démarches nécessaires pour que le canton s'associe au nouvel organisme qui devrait reprendre la responsabilité du Forum politique et soutenir les efforts menés actuellement par la Ville et la Bourgeoisie de Berne ainsi que les milieux ecclésiastiques en vue de créer une fondation.
2. Prévoir une aide financière adéquate à partir de 2018 pour cette institution originale installée à la Tour des prisons, un immeuble propriété du canton (sous forme p. ex. de remise de loyer ou de subvention d'exploitation annuelle).

3. Associer la société civile à l'organisme responsable et favoriser l'exploitation du Forum politique (en créant p. ex. un comité de patronage composé d'organisations et de particuliers ou en envoyant une délégation dans un conseil consultatif).

Développement :

En adoptant à l'unanimité le 14 mars dernier la motion urgente 015-2016 qu'avaient cosignée tous les groupes parlementaires, le Grand Conseil a chargé le Conseil-exécutif de « prendre position, dans le cadre de la procédure de consultation fédérale concernant le programme de stabilisation pour les années 2017 à 2019, en faveur du maintien du Forum politique de la Confédération ». Avant même cette décision, le Conseil-exécutif avait affirmé que cette institution « sert d'image de marque au centre politique qu'est Berne et à la Région capitale Suisse et sert en particulier à diffuser des connaissances politiques dans le contexte national ». Il s'était prononcé contre la fermeture de ce centre unique d'information, d'exposition et de manifestation.

La Ville de Berne, la Région capitale Suisse et 30 autres organisations se sont ensuite associées au Conseil-exécutif et au Grand Conseil pour s'opposer à la décision de la Confédération. Une pétition a récolté quelque 5000 signatures en très peu de temps. A la suite de quoi le Conseil fédéral s'est déclaré disposé à prolonger l'exploitation du Forum politique jusqu'à fin 2017, le temps qu'un nouvel organisme responsable se mette en place et trouve des solutions pour le financement.

Entre-temps, la Ville et la Bourgeoisie de Berne ainsi que d'autres milieux se sont attelés à la création d'une fondation qui endossera la responsabilité du Forum politique, si possible avec la participation du canton. Le conseiller aux Etats bernois Hans Stöckli et le conseiller national soloirois Kurt Fluri ont déposé deux interventions, que les Commissions des institutions politiques du Conseil des Etats et du Conseil national ont reprises à leur compte les 25 août et 1^{er} septembre 2016 respectivement¹. Ces deux textes demandent au Conseil fédéral de conclure un contrat de prestations pour participer au financement du Forum politique à partir de 2018 et de débloquer pour ce faire 400 000 francs par an. Cette subvention fédérale et les contributions annuelles de 150 000 francs versées par les fondateurs permettraient de garantir le financement de l'institution.

Le Conseil-exécutif et le Grand Conseil du canton de Berne doivent se joindre aux efforts déployés au niveau fédéral et au sein de la Région capitale Suisse et promettre rapidement leur soutien à la fondation en cours de création. Propriétaire et bailleur des locaux de la Tour des Prisons, notre canton a une responsabilité particulière dans la survie du Forum politique et la pérennité des investissements de ces 15 dernières années, financés principalement par les deniers publics. Il pourrait contribuer de manière décisive au sauvetage de l'institution en renonçant au loyer ou en versant une modeste contribution. En s'associant à la Fondation et en participant au financement, le canton se donnerait aussi l'occasion de mettre en œuvre le chiffre 3a de la motion 015-2016, que le Grand Conseil a adopté sous forme de postulat sur proposition du Conseil-exécutif. Ce chiffre chargeait le Conseil-exécutif d'« examiner la possibilité pour le canton, de pouvoir aussi présenter ses institutions politiques au Forum politique ».

¹ Motion CIP-CN, voir <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20163633>
Motion CIP-CE, voir <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20163627>

En s'associant au sauvetage du Forum politique, le canton de Berne contribue également à tirer les leçons du rapport publié en juin par le Conseil fédéral à la demande des Chambres fédérales sur l'éducation civique au secondaire II². L'étude de l'institut de sciences politiques de l'Université de Berne, qui fonde ce rapport, a montré que « les autorités ne s'intéressent pas ou que trop peu à l'éducation à la citoyenneté » et que la « volonté politique [...] d'intensification de l'éducation à la citoyenneté est limitée ». C'est notamment ce que disent des enseignants et enseignantes de gymnase et d'école professionnelle interrogés dans le cadre de l'étude.

L'étude a surtout montré que l'enseignement se limite trop à une simple transmission des connaissances et que « d'importantes composantes d'une formation préparant efficacement à la mobilisation politique ultérieure [...] sont peu présentes (comme l'éveil de l'intérêt pour la vie politique ou la pratique expérimentale de la participation démocratique à l'école) ». Le Forum politique, où des centaines de classes se sont rendues au fil des années, est un des outils permettant de combler ces lacunes et il pourrait être mieux utilisé à cet égard. L'esprit participatif qui est celui de l'institution pourrait encore être renforcé par l'intégration de la société civile à la fondation.

Réponse du Conseil-exécutif

La présente motion porte sur un domaine ressortissant exclusivement au Conseil-exécutif (motion ayant valeur de directive). Le Conseil-exécutif dispose en la matière d'une assez large marge de manœuvre s'agissant du degré de réalisation des objectifs ainsi que des moyens à mettre en œuvre et autres modalités de réalisation du mandat et c'est lui qui décide en dernier ressort.

Point 1 :

Dans une lettre qu'il a adressée au Conseil communal de la Ville de Berne le 21 septembre 2016, le Conseil-exécutif s'est dit prêt à participer à son coût à hauteur de 150 000 francs par an afin que le Forum politique de la Tour des Prisons puisse être maintenu. Il émet toutefois une condition, à savoir que les Chambres fédérales approuvent la subvention fédérale annuelle de 400 000 francs, et que les autres acteurs contribuent également.³ Le canton de Berne a fait part à la Députation bernoise aux Chambres fédérales de son intérêt pour le maintien du Forum politique à plusieurs reprises, notamment dans une lettre commune avec la Ville de Berne et la commune bourgeoise de Berne. La Région capitale Suisse a elle aussi plaidé en faveur d'une participation de la Confédération au nouvel organisme responsable du Forum politique de la Tour des Prisons auprès des membres du Conseil national et du Conseil aux Etats. Le premier point de la motion est donc déjà réalisé. Le Conseil-exécutif propose donc au Grand Conseil d'adopter le point 1 de la motion et de le classer.

² Enseignement de l'éducation à la citoyenneté dans la formation générale du secondaire II : Bilan. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 13.3751 Josiane Aubert / L'éducation à la citoyenneté au secondaire II : bilan. Rapport d'expertise demandé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Voir <https://www.admin.ch/gov/fr/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-62436.html>

³ ACE 1058/2016, cf. [Informations brèves du Conseil-exécutif](#) du 22.9.2016.

Points 2 et 3 :

En ce qui concerne l'« aide financière adéquate à partir de 2018 pour cette institution originale installée à la Tour des prisons » demandée au deuxième point de la motion, il convient de noter que le Conseil de ville bernois et le grand conseil de la commune bourgeoise de Berne ont chacun adopté un crédit de 600 000 francs pour les années 2018 à 2021, les 1^{er} et 12 décembre 2016 respectivement. Ces crédits viennent s'ajouter à la volonté affichée par écrit par le canton vis-à-vis de la Ville de Berne de participer aux coûts de la poursuite de l'exploitation du Forum. Le canton, la Ville et la commune bourgeoise ont donné leur accord à condition que la Confédération et éventuellement d'autres institutions contribuent également à exercer la responsabilité de la fondation prévue à partir de 2018.

Les Chambres fédérales ayant refusé, le 14 décembre 2016, que la Confédération participe financièrement à la fondation à naître, la donne a changé. En effet, toutes les parties jusque-là impliquées dans le sauvetage de la Tour des Prisons – canton, Ville et commune bourgeoise – avaient assorti l'assurance de leur soutien financier à la condition que la Confédération participe elle aussi au Forum politique.

Le bail à loyer de la Confédération expire le 30 septembre 2021. Comme le chef de Département fédéral compétent a laissé entrevoir, après le non des Chambres fédérales, la possibilité de mettre gratuitement la Tour des Prisons à disposition d'une éventuelle organisation succédant à la précédente jusqu'en 2021, le canton, la Ville et la commune bourgeoise ont la possibilité d'élaborer une solution durable et acceptable pour le maintien du Forum politique. Le Conseil-exécutif est prêt à participer au financement d'une solution transitoire jusqu'en 2021 jusqu'à concurrence du montant annoncé à l'origine pour la solution transitoire prévue, dans la mesure où la Ville et la commune bourgeoise apportent leur contribution et que la Confédération supporte le loyer. Parallèlement à cela, il serait prêt à rechercher une solution plus durable et, en cas de large soutien, à participer à la poursuite du financement. Il est prévu – comme demandé au point 3 de la motion – d'associer la société civile à l'élaboration du projet afin que cofinancement du Forum politique par des tiers soit également étudié.

Même pour une solution à plus long terme, le Conseil-exécutif pourrait tout au plus envisager une participation du canton de l'ordre de 150 000 francs par an, comme il l'a déjà assuré sous certaines conditions à la session de septembre. Trop de questions étant encore en suspens, il n'est actuellement pas possible de déterminer la forme que prendra ce soutien. Face à toutes ces incertitudes, le Conseil-exécutif demande d'adopter les points 2 et 3 de la motion sous forme de postulat.

Destinataire

- Grand Conseil